

# COMMUNE DE MONTGARDIN

05230



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 février 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian BOREL, Maire, le 24 février 2022, à 18h30 à la mairie.

Présents : BONNAFFOUX Luc, BOREL Christian, CHAMBONNIERE Caroline, DERIVAUX Richard, FAURE Joseph, PERRET Robert, REYNAUD Laurent, VASSEUR Julien.

Absents : ABDELLAOUI Ben Youssef procuration à BONNAFFOUX Luc, BUISSON Lorraine procuration à CHAMBONNIERE Caroline.

Caroline CHAMBONNIERE est désignée secrétaire de séance.

### Approbation du PV

Le PV du Conseil Municipal du 16/12/2021 est approuvé à l'unanimité.

### Vote du compte de gestion 2021

Le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2021, donne le détail des comptes et du résultat constaté. Après vérification et rapprochement entre les écritures passées par le comptable et l'ordonnateur, il convient de constater et d'approuver l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget général de la commune pour 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CONSTATE la similitude des écritures entre le compte de gestion et le compte administratif du budget général de la commune pour l'année 2021,
- APPROUVE le compte de gestion 2021.

### Vote du compte administratif 2021

Le Maire-Adjoint présente au conseil municipal le compte administratif 2021 faisant apparaitre les résultats suivants :

Compte administratif 2021	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat exercice 2021	Reports de l'exercice 2020	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement	327 687.73	441 349.43	113 661.70	97 623.65	211 285.35
Investissement	137 376.73	144 604.92	7 228.19	-91 902.23	-84 674.04

Soit un résultat global de clôture de 126 611.31 €

Après avoir pris connaissance du compte administratif et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le compte administratif 2021 du budget communal.

### Affectation du résultat 2021

Détermination du résultat de fonctionnement

A Recettes de fonctionnement 2021	441 349,43
B Dépenses de fonctionnement 2021	327 687,73
C Résultat de fonctionnement 2021 A-B	113 661,70
D Résultat de fonctionnement reporté de 2020	97 623,65
E Résultat à affecter C+D	211 285,35

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

F Recettes investissement 2021	144 604,92
G Dépenses investissement 2021	137 376,73
H Résultat investissement 2021 F-G	7 228,19
I Résultat investissement antérieur reporté de 2020	-91 902,23
J Résultat investissement cumulé 2021 H+I	-84 674,04

Restes à réaliser au 31/12/2021

K Dépenses	0,00
L Recettes	0,00
M Solde des restes à réaliser K-L	0,00

## Besoin de financement

N Solde RAR = M	0,00
O résultat investissement = J	-84 674,04
P Besoin de financement N+P	-84 674,04

L'affectation suivante est proposée

Q 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé = P	84 674,04
R R002 Résultat de fonctionnement reporté E - P	126 611,31
S R001 Résultat d'investissement reporté = J	-84 674,04

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

- ACCEPTE l'affectation des résultats ci-dessus mentionnée.

### Convention avec l'IT 05

Le Maire expose qu'il a rencontré avec Luc BONNAFFOUX, Thierry FAUCON, Technicien de l'IT 05 afin d'aborder le sujet de la mise à jour du tableau de la voirie et du recensement des chemins ruraux. L'IT 05 propose une convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

La présente convention règle les rapports entre les parties en ce qui concerne une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage relative au classement de voirie et au recensement des chemins ruraux, fournie par IT05 au bénéfice de la Commune de MONTGARDIN désignée ci-après le maître d'ouvrage

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage porte sur :

#### Diagnostic

- établir un recensement exhaustif du réseau viaire de la Commune, notamment au moyen des outils géomatiques, avec des visites de terrain si nécessaire.

#### Propositions

- établir un projet de tableau de classement des voies communales ;
- établir un projet de tableau d'inventaire des chemins ruraux.

La proposition de classification (voie communale / chemin rural / domaine privé désaffecté) se fait en concertation avec les élus.

#### Montage du dossier

- établir les pièces administratives (tableau de classement, notice explicative, projet de délibération) ;
- établir les documents graphiques (carte générale, plans de détail des zones urbanisées) sous format numérique.

### Assistance pour la procédure d'enquête publique (le cas échéant)

La remise du diagnostic est fixée à trois mois, à compter de la signature de la présente convention par les deux parties.

Le montant prévisionnel de cette prestation est de 1 452 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'IT 05 ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

### Location de l'appartement de l'Annexe

Le Maire expose que le logement communal Annexe est libre, puis il indique avoir reçu la candidature d'un couple dont la fille serait scolarisée à l'école de Montgardin dès le mois d'avril. Après avoir pris connaissance des différents éléments du dossier : revenus, cautionnaire,

Le conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- ACCEPTE de louer à compter du 9 avril 2022, l'appartement Annexe à Monsieur VIOT Vincent et à Madame VIOT STAUB Mélanie.
- DECIDE de fixer le montant du loyer mensuel à 550.00 €
- CHARGE le Maire d'établir le bail de location correspondant

### Informations

Employé communal

Terry MARCELLIN est recruté en qualité d'agent technique à compter du 01/03/2021, à raison de 16h par semaine.

### Elections Présidentielles les 10 et 24 avril 2022

#### 1<sup>ER</sup> Tour

08h00 à 10h30	BONNAFOUX	REYNAUD	PERRET
10h30 à 13h00	BOREL	ABDELLAOUI	VALERIE
13h00 à 15h30	FAURE	DERIVAUX	VASSEUR
15h30 à 19h00	BOREL	ABDELLAOUI	CHAMBONNIERE

#### 2<sup>ème</sup> Tour

08h00 à 10h30	BOREL	ABDELLAOUI	CHAMBONNIERE
10h30 à 13h00	BONNAFOUX	REYNAUD	PERRET
13h00 à 15h30	FAURE	DERIVAUX	VASSEUR
15h30 à 19h00	BONNAFOUX	REYNAUD	PERRET

## Elections Législatives les 12 et 19 juin 2022

### 1<sup>ER</sup> Tour

08h00 à 10h30	FAURE	DERIVAUX	VASSEUR
10h30 à 13h00	BONNAFOUX	REYNAUD	PERRET
13h00 à 15h30	BOREL	ABDELLAOUI	CHAMBONNIERE
15h30 à 18h00	FAURE	DERIVAUX	VASSEUR

### 2<sup>ème</sup> Tour

08h00 à 10h30	BOREL	ABDELLAOUI	VALERIE
10h30 à 13h00	FAURE	DERIVAUX	VASSEUR
13h00 à 15h30	BONNAFOUX	REYNAUD	PERRET
15h30 à 18h00	BOREL	ABDELLAOUI	CHAMBONNIERE

### Eau

Réparation d'une fuite d'eau sur la VC 14 bis.

Nettoyage des réservoirs d'eau effectué par Joseph Faure, Robert Perret, Bruno Simonnot et Vito Cifoelli.

Prévoir au prochain budget, le déplacement de la conduite d'eau située sur la propriété Jousseme.

### Numérotation des rues

Le maire présente au Conseil Municipal un devis de la Poste relatif à une aide technique à la numérotation des rues. Le conseil municipal décide de surseoir. Une décision sera prise ultérieurement.

### Petits travaux effectués :

Fosse septique école débouchée le 18/12.

Taille des arbres à proximité de l'ancien cimetière.

Taille de la haie située sur le domaine public, rue de l'Eglise.

Eglise : Les projecteurs ont été réglés. Illumination de 19h à minuit.

### Travaux à programmer :

#### Salle des fêtes

Luc Bonnaffoux propose de demander des devis pour réaménager les sanitaires et procéder à la réfection des murs.

Il propose de modifier les horaires d'utilisation de la salle des fêtes en autorisant des festivités jusqu'à 3h du matin à raison de 2 weekends par mois. Pour les weekends suivants, les festivités devront être terminées à 21h00. Le Conseil municipal accepte ces propositions.

### Voirie

Le maire est chargé de faire établir des devis afin de constituer le prochain programme de goudronnage de la voirie communale.

La rue des Abeilles sera goudronnée dans le courant du printemps, ce tronçon a bénéficié d'une subvention accordée en 2021.

Le nettoyage de l'arrière de l'église est prévu pour le 26 février (enlèvement des branches). Ce travail sera réalisé par les élus.

Nécessité de prévoir une réunion pour organiser le nettoyage des abords du stade.

#### Monuments aux Morts

Les travaux d'aménagement du monument aux morts seront réalisés courant 2022, ce projet est subventionné à hauteur de 10 000 € par le Département.

Le maire fait un point sur l'avancement des dossiers suivants :

- CCSPVA Dossier Gémapa pour l'Avance
- CCSPVA Dossier la voie verte.
- PC agricole nécessitant une DFCI.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,  
Christian BOREL.

